

HARR représente l'ensemble des œuvres publiées en Hongrie.

Dés lors que vous reproduisez une œuvre de ce pays, il conviendra de le déclarer à Luxorr.

Seules exceptions :

- les travaux non publiés,
- les livres ou périodiques en intégralité,
- les partitions de musique,
- les négatifs photo et diapositives